



# Presses universitaires de la Méditerranée

**L'art de gouverner chinois dans les périodiques de langue française de 1750 à 1789** | Li Ma

# Chapitre 5 La constitution économique

### Texte intégral

1 Les représentations de l'économie chinoise dans les périodiques concernent avant tout l'agriculture, la manufacture et le commerce. Si l'on ne prend en compte que leurs rapports avec l'art de gouverner, on constate que l'agriculture et le commerce y occupent la plus grande place. Bien que certaines industries artisanales soient contrôlées par l'autorité impériale, leurs représentations dans notre corpus privilégient l'aspect technique.

## 1 L'agriculture

### 1.1 Le pays « le mieux cultivé »

2 Le fait que l'agriculture chinoise soit florissante peut être considéré comme un lieu commun en France au XVIII^e siècle. Dans l'*Encyclopédie* la Chine est présentée comme « le pays le plus peuplé et le mieux cultivé qu'il y ait au monde[1] ». Ce jugement est partagé par les journalistes.

> Le menu peuple de la Chine ne vivant presque que de grains, d'herbes, de légumes, en aucun endroit du monde les jardins potagers ne sont ni plus communs, ni mieux cultivés. Point de terres incultes près des villes, point d'arbres, de haies, de fossés ; on craindrait de rendre inutile le plus petit morceau de terrain. Dans les provinces méridionales, les terres ne reposent jamais, les collines, les montagnes mêmes sont cultivées depuis la base jusqu'au sommet ; [...] on voit avec surprise des montagnes qui ailleurs produiraient à peine des ronces ou des buissons, devenir ici une image riante de fertilité et d'abondance[2].



Ce passage des *Mélanges intéressants et curieux*, repris par Quesnay dans les *Éphémérides du citoyen*, présente brièvement la quantité et la diversité des produits agricoles, ainsi que

l'utilisation de la terre en Chine. Les Chinois ont profité du « plus petit morceau de terrain » afin de nourrir le peuple. Les manières de cultiver certains produits, tels que la châtaigne d'eau et le champignon, sont décrites dans des petits textes éparpillés dans d'autres journaux.

4 La diversité des produits agricoles est décrite à l'intérieur des sections consacrées à l'histoire naturelle chinoise, dans les *Mélanges intéressants et curieux*, et dans les Notices sur les plantes proposées par les *Mémoires concernant les Chinois*. Les rédacteurs diffusent des informations aussi bien sur les produits communs, comme les aliments, les grains et les légumes, que sur les plantes extraordinaires, telles que les fleurs et les arbres rares, ainsi que les médicaments traditionnels, comme le *ren-shen*. On trouve des textes de ce type dans d'autres périodiques, mais ils sont plus courts.

5 En général, les articles sur les terres agricoles et la diversité des produits correspondent assez bien à la situation réelle. Selon les historiens chinois, s'agissant de la période féodale, c'est à cette époque que la productivité agricole a atteint son plus haut niveau. C'est vrai aussi de la population et de la superficie des terres cultivées qui ont alors dépassé celles des époques antérieures[3].

### 1.2 La reconnaissance de l'importance de l'agriculture

6 Dans les articles concernant l'agriculture chinoise, les journalistes ne parlent pas toujours de ses rapports avec le gouvernement. Mais lorsqu'ils en parlent, ils admettent la place prépondérante de l'agriculture dans l'empire chinois. Quesnay, qui aborde cette question dans le chapitre consacré aux « Lois fondamentales de l'empire », admet indirectement son importance dans la constitution chinoise. Selon lui, l'agriculture constitue le fondement économique de l'empire. Même si la section portant sur l'agriculture est majoritairement reprise du texte de Rousselot de Surgy, Quesnay s'efforce de montrer l'importance de l'agriculture en multipliant les exemples de « l'attention particulière des empereurs[4] ». Par ailleurs, dans le dernier chapitre, intitulé « Comparaison des lois chinoises avec les principes naturels constitutifs des gouvernements prospères », l'agriculture est considérée comme essentielle :

> Il n'y a donc que les nations agricoles qui puissent constituer des empires fixes et durables, susceptibles d'un gouvernement général, invariable, assujetti exactement à l'ordre immuable des lois naturelles : or, c'est alors l'agriculture, elle-même, qui forme la base de ces empires, et qui prescrit et constitue l'ordre de leur gouvernement, parce qu'elle est la source des biens qui satisfont aux besoins des peuples, et que ses succès ou sa décadence dépendent nécessairement de la forme du gouvernement[5].

7 Dans ce passage, l'auteur idéalise la relation existant entre le gouvernement et l'agriculture. La prospérité agricole et la vénération que portent les empereurs à l'agriculture font de l'empire chinois une nation agricole, ce qui plaît à Quesnay. L'agriculture sert de fondement au gouvernement et le rend stable et prospère, ce qui, en retour, favorise l'agriculture dans tout l'empire. De plus, elle permet aux autorités de suivre les lois naturelles qui sont considérées comme le principe fondamental de l'empire. Par conséquent, la situation agricole constitue un critère permettant de juger si un gouvernement est bon ou mauvais. Ce lien étroit entre l'agriculture et l'art de gouverner est aussi noté dans la *Correspondance littéraire*, malgré les opinions réservées des rédacteurs à l'égard de la Chine : « Un homme qui attache [...] un si grand prix à l'agriculture doit être enchanté du gouvernement de la Chine[6] ».

8 Dans les *Mémoires concernant les Chinois*, les rédacteurs soulignent le lien étroit existant entre l'agriculture et le gouvernement chinois, en particulier, du fait de son principe fondamental, connu grâce à la traduction des maximes et des sentences concernant la piété filiale. Ils en concluent que « c'est la Piété Filiale qui a inventé l'agriculture. La Piété Filiale seule peut la conserver et la rendre florissante, [...] la décadence de l'agriculture a toujours été le premier effet de l'affaiblissement de la Piété Filiale[7] ». Ce passage montre à quel point l'agriculture dépend du principe même du gouvernement. À la différence de Quesnay, qui n'a pas mis les fondements économiques en relation étroite avec les principes moraux, le P. Cibot montre que, comme le gouvernement, l'agriculture dépend fondamentalement de la piété filiale. Selon lui, la prospérité agricole n'est qu'une conséquence de la mise en pratique de la piété filiale, aussi bien de la part du peuple que de la part de l'empereur. L'un des devoirs de ce dernier, relevant là encore de la piété filiale, consiste à « protéger

l'agriculture et la rendre florissante[8] ». Ceci est davantage réalisé par le *Li*, la justice et la bonne foi, que par des mesures précises comme « l'administration publique pour les terres, leur distribution, les digues, les canaux, les défrichements, les espèces de grain, etc.[9] ». En effet, les premiers garantissent l'« innocence » et la « tranquillité » dans les campagnes.

### 1.3 La stratégie du gouvernement chinois vue par les journalistes

9 Alors que la place prédominante de l'agriculture et sa prospérité sont généralement admises dans les périodiques, la considération dont le gouvernement fait preuve à son égard et les mesures qu'il a prises pour l'encourager restent au second plan.

10 Cette question est pourtant abordée dans les périodiques. Elle est non seulement traitée dans des textes importants, comme le *Despotisme de la Chine* et l'*Idée générale de la Chine*, mais aussi, certes brièvement, dans des journaux où la Chine n'occupe pas une grande place, tels que les *Affiches du Poitou* et le *Mercure de France*. Les journalistes exposent notamment certaines des mesures prises par l'empereur afin d'encourager les activités agricoles, et en font l'éloge.

11 Accorder un statut relativement élevé aux laboureurs, récompenser ceux qui font bien leur travail, et organiser la cérémonie du labourage[10], toutes ces mesures sont détaillées dans de longs textes, tels que le *Despotisme de la Chine* et l'*Idée générale de la Chine*. De son côté, l'auteur de la « Lettre écrite des frontières de l'Angoumois, à l'Auteur des *Affiches du Poitou* », attribue la prospérité de l'agriculture aux voies navigables du pays :

> [...] comme il est avantageux de procurer le plus grand produit et le plus grand débit possible au revenu territorial, source et moyen de toutes les richesses, on reconnaîtra que l'on ne peut parvenir à ce but que par la facilité des transports, qui résultera du bon état des Chemins nécessaires, et de la multiplicité des Canaux navigables indiqués par la nature ou par les besoins. C'est par une pareille administration que l'Empire de la Chine est le plus agricole, le plus riche et le plus puissant Empire du monde[11].

12 Cependant, les louanges ne l'emportent pas toujours dans les périodiques, et les journalistes préfèrent souvent afficher une certaine neutralité. Par exemple, dans les *Mélanges intéressants et curieux*, Rousselot de Surgy écrit, à propos de la considération dont font preuve les Chinois pour l'agriculture : « Le goût de l'agriculture, qui semble aujourd'hui dominer notre nation, a produit une infinité de livres, où l'on n'a pas manqué de faire valoir les soins que le gouvernement chinois donne à l'agriculture, et les marques de distinction dont il honore ceux qui se surpassent dans cette profession[12] ». Comme le rédacteur se contente de faire allusion aux réactions des penseurs français face à cette stratégie de l'autorité chinoise, il nous est difficile de percevoir sa propre opinion.

13 Les opinions réservées, voire négatives se rencontrent principalement dans la *Correspondance littéraire*. Dans le compte rendu du *Voyage d'un philosophe*, de Pierre Poivre, le rédacteur remet en cause plusieurs mesures adoptées par le gouvernement chinois en vue d'encourager l'agriculture.

14 Premièrement, tout en admettant qu'il est bon de récompenser et d'encourager les laboureurs choisis par les vice-rois de chaque province, Grimm évoque les limites de cette mesure. Se fondant sur les récits des voyageurs et un roman traduit du chinois, il se méfie des mœurs des Chinois :

> M. Poivre aurait dû nous apprendre comment on empêche à la Chine que les favoris du vice-roi, les protégés de ses commis et de ses secrétaires, ceux qui secondent ses vues particulières, souvent opposées au bien général, ceux enfin qui ont le moyen d'acheter des certificats d'un mérite qu'ils n'ont pas, ne soient placés sur la liste préférablement à ceux qui n'ont que du mérite sans intrigue, sans faveur et sans protection[13].

15 Selon lui, le brigandage des mandarins constitue le principal obstacle à la mise en pratique des bonnes lois. Leur manque d'honnêteté s'oppose aux intentions louables de l'empereur.

16 Deuxièmement, le rédacteur émet des doutes sur l'emploi des terres en Chine. Le fait que les Chinois profitent « du plus petit morceau de terrain » pour cultiver ne lui paraît pas louable : « [...] quand il regrette le terrain que nous semons en fourrage pour la nourriture des chevaux au lieu de l'ensemencer en blé ; quand il nous dit que les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux, je ne puis m'extasier avec lui sur cette préférence[14] ». Selon Grimm, une partie de la terre devrait être consacrée à l'élevage des animaux, notamment des chevaux qui pourraient faciliter les déplacements dans le pays.

17 En dernier lieu, le rédacteur s'intéresse à la cérémonie du labourage orchestrée par l'empereur et les mandarins, dont les contemporains ont souvent salué l'intérêt. Selon Grimm, cette cérémonie ne méritait pas tant de compliments de la part d'« un homme aussi sage que M. Poivre[15] ». Au lieu de faire directement des commentaires sur cette cérémonie, le rédacteur la compare à celle du « jeudi saint » qui a lieu à Versailles : « [...] un des plus puissants rois de l'Europe aux pieds de douze pauvres vieillards pour les laver. Bientôt après [...] ce monarque, accompagné de tous les princes de la maison royale, servir [servit] ces douze vieillards à table[16] ». Aux yeux de Grimm, il s'agit d'« une vaine formalité consacrée par l'usage », et « le prince qui l'observe n'a jamais fait une seule réflexion au profit de l'humanité à la suite de cette touchante cérémonie[17] ». On comprend que ce jugement s'applique aussi à la cérémonie du labourage en Chine. « Reste à savoir, demande Grimm, si l'empereur qui le donne y attache une seule des idées nobles et touchantes du philosophe d'Europe[18] ». Il souligne ainsi le décalage existant entre les intentions initiales des empereurs de Chine et l'interprétation naïve de Pierre Poivre.

18 Les jugements de Grimm confirment son hostilité à l'égard de la Chine. Dans ce compte rendu de huit pages, avant d'aborder le texte de Pierre Poivre, il exprime longuement ses doutes à propos des mérites supposés de la civilisation chinoise. Certes, les voyageurs « conviennent tous, par exemple, de la subtilité, de la finesse, des ruses du peuple chinois, et ils vantent son bonheur et la douceur de son gouvernement[19] », mais selon lui, ces deux images sont incompatibles, car jamais un peuple heureux et libre ne s'est servi de la ruse. À ses yeux, la distance de la Chine à l'Europe contribue au succès du mythe de la Chine. Qu'il s'agisse du gouvernement, ou des cérémonies visant à encourager l'agriculture, l'éloignement favorise les excès de l'imagination « libre de supposer et de créer tout ce qu'il lui plaît[20] ». Grimm refuse d'imiter Pierre Poivre, et considère, qu'en l'absence d'informations fiables, il est impossible de se prononcer sur le système politique chinois[21].

## 2 Le commerce

19 Les représentations du commerce chinois dans les périodiques regardent avant tout les relations commerciales sino-européennes. Dans la majorité des cas, il s'agit de l'énumération des marchandises dans les cargaisons de la Compagnie des Indes Orientales. En ce qui concerne la situation commerciale de la Chine, elle est traitée notamment dans le *Despotisme de la Chine*, les *Mélanges intéressants et curieux*, les *Mémoires concernant les Chinois* et la « Lettre à S.A.S. Monseigneur le Prince Eugene de Savoye, sur l'Empire de la Chine », parue dans le *Petit Réservoir* en 1750. Certains passages plus courts, éparpillés dans les journaux, y font aussi allusion.

### 2.1 La situation commerciale de la Chine

20 La plupart des rédacteurs distinguent clairement le commerce intérieur du commerce extérieur des Chinois. En général, ils s'accordent sur le fait que le commerce intérieur en Chine est florissant. C'est principalement la quantité et la diversité des produits agricoles dans les différentes provinces, ainsi que la navigation facile dans tout l'empire qui motivent ce jugement. Comme le résume le rédacteur de l'« Idée générale de la Chine » : « Quant au commerce intérieur, les richesses particulières de chaque Province et la facilité des transports par les rivières et les canaux, le rendent si florissant et si considérable, qu'il ne souffre aucune comparaison avec celui de l'Europe[22] ».

21 Pour ce qui est du commerce extérieur, malgré sa réfutation de l'idée selon laquelle « les Chinois ne peuvent sortir de leur Empire pour commercer[23] », le rédacteur de l'« Idée générale de la Chine » admet que les affaires commerciales sont limitées. Non seulement il n'y a qu'un port (ou quelques ports, selon certains auteurs) destiné aux échanges, mais le commerce est limité aux pays voisins, comme le Japon, la Cochinchine, la Corée, le Siam, le Batavia, etc. En outre, les marchandises se limitent aux produits agricoles et artisanaux, comme le thé, la soie, la porcelaine, etc.

22 Cette situation commerciale décrite par les journalistes correspond, en grande partie, à la réalité. Au XVIII$^{e}$ siècle, grâce à la prospérité de l'agriculture et à l'essor de la manufacture, le commerce devient plus actif qu'aux siècles précédents. Les marchés constituent le moyen le plus important et le plus commun des échanges commerciaux. Ils se multiplient aussi bien dans les villes que dans les campagnes, et se trouvent même dans les endroits les plus

lointains et les plus isolés[24]. Quant au commerce extérieur, il est vrai que certains souverains mandchous ont fait fermer les ports afin d'empêcher l'invasion des révoltés chinois ou étrangers, mais cela n'a pas mis un terme aux échanges commerciaux avec l'étranger.

### 2.2 Le commerce et l'art de gouverner

23 Les journalistes parlent très peu de la relation entre le commerce et l'art de gouverner chinois. À leurs yeux, la prospérité de l'agriculture et la diversité des cultures conduisent naturellement au succès du commerce à l'intérieur de l'empire. De plus, la navigation favorise ces échanges interrégionaux. Dans la mesure où l'agriculture bénéficie de la considération des souverains et où la navigation est facilitée par la construction des canaux, qui relève des travaux publics, l'essor commercial peut aussi être attribué aux stratégies du gouvernement, mais il s'agit plutôt d'une conséquence secondaire.

24 *A contrario*, la prospérité de l'agriculture et l'essor du commerce intérieur expliquent sans doute le faible développement du commerce extérieur. Les échanges entre les provinces satisfont, en général, les besoins de la population. Par conséquent, rares sont ceux qui s'intéressent aux échanges extérieurs. D'autre part, la politique d'État renforce cette tendance, puisque, au lieu de favoriser les échanges extérieurs, les empereurs de Chine s'efforcent de les limiter en n'autorisant qu'un port officiel dans l'empire. Dans les provinces méridionales certains Chinois pratiquent bien ce type d'échanges, et des mandarins y participent à titre personnel, pour les profits que ces opérations rapportent[25], mais, dans la grande majorité des cas, ce sont des initiatives privées qui ne sont pas encouragées par le pouvoir.

### 2.3 Le commerce sino-européen

25 La stagnation du commerce sino-européen invite plusieurs journalistes à en analyser les raisons. La plupart d'entre eux attribuent ce phénomène à l'abondance et la diversité des produits, leur libre circulation dans l'empire permettant généralement de satisfaire les besoins de la population. Dans le *Journal de Neuchâtel* de l'année 1781, un fragment des *Éléments de la police générale d'un État* révèle une autre raison :

> J'ai lu quelque part qu'à la Chine, où les marchands et les artisans ont toujours tenu le dernier rang entre les citoyens, les moralistes, bien différents des nôtres, en donnent cette raison : « Les marchands et les artisans font naître la mollesse, entretiennent le luxe, et excitent la cupidité. Ils sont, en les servant, les ennemis des autres hommes[26]. »

26 Si la prospérité de l'agriculture constitue un facteur économique et social défavorable au commerce extérieur, la diffusion des principes des moralistes chinois peut être considérée comme la cause idéologique de cette stagnation. En raison de la prédominance de la morale dans l'empire et des préconisations formulées par le souverain et ses mandarins, ce préjugé ne pouvait que se renforcer, ce que le rédacteur déplore, bien entendu. Il n'est pas le seul. Mais certains auteurs tentent de justifier ce choix, en particulier Quesnay :

> Les commerces éloignés sont peut-être plus nuisibles que favorables à la prospérité des nations qui s'y livrent, abstraction faite des commerçants qui peuvent y faire de grosses fortunes en grande partie aux dépens de leur concitoyen ; les marchandises que l'on va chercher si loin, ne sont guère que des frivolités fort chères, qui entretiennent un luxe très préjudiciable. On pourrait nommer plusieurs nations fort attachées à ce genre de commerce qu'elles exercent dans toutes les parties du monde et qui, à la réserve des profits de leurs commerçants, ne fournissent pas des exemples de prospérité[27].

27 Selon Quesnay, dans la majorité des cas, les commerces éloignés ne sont pas faits pour satisfaire les besoins élémentaires des hommes. Ils ne constituent donc pas un élément indispensable pour faire prospérer l'économie nationale. Ils peuvent même s'avérer « plus nuisibles que favorables à la prospérité des nations qui s'y livrent ». Par conséquent, il n'y a rien à reprocher sur ce point à l'empire chinois, dont les habitants méprisent cette sorte d'échanges commerciaux.

## 3 L'impôt

28 S'agissant des finances, les journalistes s'intéressent particulièrement à l'organisation des impôts en Chine. Ils présentent aussi bien son prélèvement que son exemption, ainsi que

ses fonctions dans la vie publique. D'après Rousselot de Surgy, « nulle méthode plus simple et mieux raisonnée que celle qu'on pratique à la Chine pour lever les impositions[28] ». Celles-ci sont calculées en proportion de la terre que les gens possèdent, et, comme elles sont rapportées à l'étendue du pays, leur niveau est relativement faible. De plus, les fermiers n'ont pas besoin de payer l'impôt foncier. Même s'il existe des impôts irréguliers, leurs « effets funestes [...] ne doivent pas au moins être fort ruineux dans cet empire, parce qu'en général l'impôt y est fort modéré, qu'il y est presque toujours dans un état fixe, et qu'il s'y lève sans frais[29] ». Qui plus est, l'empereur a l'habitude d'exempter d'impôts les habitants des provinces touchées par des désastres naturels ou des épidémies. Une exemption peut aussi être décrétée lorsque des célébrations exceptionnelles sont organisées dans l'empire. Dans ses « Observations » sur les *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, le P. Amiot en donne un exemple précis. Il s'agit des mesures décrétées par l'empereur Qianlong[30] lors de la mort de sa mère impératrice. D'après le texte, l'exemption ne s'effectue que dans les provinces qui n'en ont pas bénéficié depuis plusieurs années, ce qui permet de soulager le peuple sans trop déséquilibrer les revenus de l'État.

29 En ce qui concerne l'utilisation de l'impôt, la présentation de Quesnay nous permet de nous en faire une idée :

> Une partie des tributs de la province s'y consomment par les pensions de tous les genres de magistrats et de tous les autres stipendiés ; par l'entretien des pauvres, des vieillards et des invalides ; par le payement des troupes ; par les dépenses des travaux publics ; par l'entretien des postes et de toutes les grandes routes de l'empire ; par les frais des examens et des dépenses des voyages des aspirants aux degrés ; par les revenus destinés à soutenir la dignité des princes et princesses de la famille impériale ; par le secours que l'empereur accorde aux provinces affligées des calamités ; par les récompenses qu'il distribue pour soutenir l'émulation et les bons exemples, ou pour reconnaître les bons services de ceux qui, en quelque genre que ce soit, ont procuré quelque avantage à l'État, ou qui se sont distingués par des actions signalées[31].

30 Alors qu'une partie de l'impôt est destinée à maintenir le bon fonctionnement de l'État, l'autre partie est consacrée à rendre service au peuple. Quesnay fait l'éloge de cette répartition. Selon lui, « [...], rien n'est épargné pour procurer aux voyageurs, aux commerçants et aux ouvriers, l'aisance et la sécurité[32] ».

## Notes

1. Diderot, D'Alembert (dir.), *Encyclopédie*, *op. cit.*, t. III, p. 339.

2. *Mélanges intéressants et curieux*, *op. cit.*, t. IV, p. 29-30.

3. Hua Chen, *La Chine et le monde au* xviii*e siècle. L'Économie* [en chinois], Shenyang, Liaohai Chubanshe, 1999, p. 11.

4. Quesnay détaille certaines des mesures adoptées par les souverains chinois dans le but d'encourager l'agriculture. « Le successeur de l'empereur Lang-hi a surtout fait des règlements très favorables pour exciter l'émulation des laboureurs. [...] L'empereur Xun a établi une loi qui défend expressément aux gouverneurs de province de détourner par des corvées les laboureurs des travaux de l'agriculture. [...] L'empereur Yao éloigna ses enfants du trône pour y placer un jeune laboureur qui s'était rendu fort recommandable par sa sagacité et sa probité. » (*Éphémérides du citoyen*, 1767, t. IV, p. 32-33.)

5. *Éphémérides du citoyen*, 1767, t. VI, p. 36-37.

6. *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1879, t. VIII, p. 115.

7. *Mémoires concernant les Chinois*, t. IV, p. 281.

8. *Ibid.*, p. 84.

9. *Ibid.*, p. 85.

10. Cette cérémonie est très appréciée par les physiocrates. Elle est aussi représentée dans la vignette de la *Philosophie rurale* (Amsterdam, 1763). Sur ce point, voir en particulier Jacques Marx, « L'empereur de Chine ouvrant le premier sillon : réception et exploitation politique de l'image dans la culture française du xviii[e] siècle »

https://www.academia.edu/15639836/L_Empereur_de_Chine_ouvrant_le_premier_sillon_r%C3%A9ception_et_exploitation_politique_

11. *Affiches du Poitou*, Poitiers, J. Félix Faulcon, 16/11/1775, N46, p. 191.

12. *Mélanges intéressants et curieux*, *op. cit.*, t. V, p. 225.

13. *Correspondance littéraire*, *op. cit.*, t. VIII, p. 118.

14. *Ibid.*

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*, p. 119.

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*, p. 116.

20. *Ibid.*

21. Grimm écrit dans ce compte rendu : « on souhaiterait qu'un observateur aussi sage se fût permis plus de détails » (*ibid.*, p. 114).

22. *Mémoires concernant les Chinois*, t. V, p. 42.

23. *Ibid.*

24. Hua Chen, *La Chine et le monde au XVIII*e *siècle. L'Économie* [en chinois], *op. cit.*, p. 23-24.

25. Dans le *Petit Réservoir*, l'auteur de la « Lettre [...] sur l'Antiquité, l'Étendue, & le Gouvernement de l'Empire de la Chine » écrit : « Quant au commerce de la Chine, il n'est pas seulement d'un avantage infini, il y est même absolument nécessaire & s'il venait à manquer, tout périrait. Aussi y est-il universel, chacun s'en mêle, et presque tous les Mandarins donnent leur argent à des Négociants, pour le mettre à profit ; sur tout à ceux qui vont à Siam, à Batavia, aux Manilles, à Formose, et autres endroits de leur voisinage. » (*Petit Réservoir*, 1750, t. III, p. 244).

26. *Journal de Neuchâtel*, 1781, septembre-décembre, p. 13.

27. *Éphémérides du citoyen*, 1767, t. IV, p. 42-43.

28. *Mélanges intéressants et curieux*, t. V, p. 215.

29. *Éphémérides du citoyen*, 1767, t. V, p. 55.

30. Il s'agit du quatrième empereur de la dynastie Qing, depuis son installation à Pékin à partir de 1644. Il régna de 1736 à 1795.

31. *Éphémérides du citoyen*, 1767, t. IV, p. 60-61.

32. *Ibid.*, p. 63.



### Référence électronique du chapitre

MA, Li. *Chapitre 5 La constitution économique* In : *L'art de gouverner chinois dans les périodiques de langue française de 1750 à 1789* [en ligne]. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2019 (généré le 25 octobre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pulm/4516>. ISBN : 9782367813400. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pulm.4516.

### Référence électronique du livre

MA, Li. *L'art de gouverner chinois dans les périodiques de langue française de 1750 à 1789*. Nouvelle édition [en ligne]. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2019 (généré le 25 octobre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pulm/4376>. ISBN : 9782367813400. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pulm.4376.
Compatible avec Zotero